

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

TEXTE DE BASE POUR LE GROUPE DE DISCUSSION

Par : Louis Côté, Benoît Lévesque, Guy Morneau

CONTEXTE

Le système d'éducation du Québec a gagné pour l'essentiel sa configuration actuelle au cours des années 60. Rappelons que c'est à la suite de la Commission Parent qu'ont été créés le ministère de l'Éducation (1964), les commissions scolaires régionales (1964), les cégeps (1966) et l'Université du Québec (1969). Une restructuration majeure du réseau primaire secondaire est par ailleurs intervenue en 1997 avec le regroupement des commissions scolaires sur une base linguistique.

En 2002-2003, les clientèles s'établissaient à 1 363 491 au primaire secondaire, à 200 728 au collégial et à 249 258 au niveau universitaire. Pour la même année, 1 360 personnes œuvraient au ministère de l'Éducation et quelque 165 000 dans les réseaux. Les établissements d'enseignement privés rassemblent 5 % des élèves du primaire et 17 % des élèves du secteur des jeunes du secondaire. L'État finance ces établissements privés à hauteur d'environ deux tiers de la subvention accordée par élève aux établissements publics. Le Québec connaît également la diversification des services entre les écoles publiques – avec la création des écoles à projet particulier – et au sein de chacune d'elles – avec la multiplication des options et des cheminement.

L'investissement en éducation a été très important au cours des dernières décennies. En 1982, la part du PIB consacrée à l'éducation au Québec était de 9,3 %, alors que le reste du Canada et les États-Unis y consacraient 6,5 %. Compte tenu de la baisse de la proportion des jeunes dans la population québécoise, l'effort a diminué depuis 20 ans pour s'établir à 7,5 % en 2001-2002, ce qui demeure supérieur aux 6,4 %, 6,5 % et 5,2 %

que l'on retrouve respectivement dans le reste du Canada, aux États-Unis et en France pour cette même année. Bien sûr, il s'agit ici du niveau d'effort consenti et non de montants absolus puisque le PIB diffère d'une société à l'autre.

À l'automne 1996, dans la foulée des États généraux sur l'éducation, une réforme a été engagée dans le réseau primaire secondaire : instauration de la maternelle à temps plein pour les enfants de 5 ans; décentralisation de certains pouvoirs de la commission scolaire vers les établissements avec création de conseils d'établissement auxquels siègent à parité parents et enseignants et à qui sont accordés des pouvoirs significatifs en matière d'adoption, de réalisation et d'évaluation du projet éducatif de l'école; modification du régime pédagogique; diversification des voies d'accès à la formation professionnelle. L'implantation de cette réforme n'était pas achevée que l'on obligeait les établissements à élaborer un plan de réussite (dans les réseaux primaire secondaire et collégial) ou un contrat de performance (dans le réseau universitaire) et de rendre compte de sa réalisation.

QUELQUES ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE

Le développement du système d'éducation a été l'un sinon le principal chantier ouvert par la Révolution tranquille. Le rattrapage à faire était considérable et les progrès accomplis depuis lors ont été exceptionnels en matière d'accessibilité et de qualité de l'éducation. Alors que, en 1961, les pourcentages d'une cohorte d'âge qui accédait au secondaire, au collégial et à l'université étaient respectivement de 70 %, de 16 % et de 7 %, en 2000-2001, ils étaient de 98 %, de 59 % et de 36 %. À cet égard, le Québec a globalement rattrapé le reste du Canada. Le rattrapage a été tout aussi spectaculaire en matière de qualité de l'éducation, pour laquelle le Québec se retrouve à tous les niveaux très nettement au-dessus de la moyenne des États des pays membres de l'OCDE. Les élèves québécois du secondaire se qualifient toujours dans les tout premiers lors des tests de lecture, de mathématiques ou de sciences organisés par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, l'OCDE ou l'Association internationale d'évaluation du rendement scolaire. Si l'accessibilité et la qualité de l'éducation se présentent de façon très positive surtout lorsque l'on tient compte de ce qu'elles étaient en 1960, il est par ailleurs un certain nombre de problèmes qui se posent.

► Des taux de diplomation à la baisse

En comparaison avec les autres États des pays membres de l'OCDE, le Québec atteint des taux de diplomation qui se situent globalement dans la moyenne. Au secondaire, la performance québécoise est supérieure à celles de la majorité des provinces et à celle du Canada dans son ensemble ainsi qu'à celles des États-Unis et de la France. Au niveau universitaire, la performance québécoise n'est dépassée au Canada que par celle de l'Ontario. Cela n'est pas mauvais et il y a eu ici encore un rattrapage évident au cours des dernières décennies : de 56,8 % de diplômés (baccalauréat, DEC général et technique, DES et DEP) en 1975, le Québec est passé à 80,6 % en 2001. Toutefois, la progression s'est arrêtée en 1995 – le pourcentage était alors de 88,2 % – et il y a donc eu une baisse importante depuis lors de quelque 7,5 %. On peut conjecturer que, avant 1995, un marché du travail moins ouvert incitait un certain nombre d'étudiants à poursuivre leurs études.

► Des problèmes d'efficacité et d'efficiency

Des problèmes d'efficacité et d'efficiency apparaissent lorsque l'on regarde plus en détail chaque niveau. Au secondaire, pour 100 élèves inscrits, 80 obtiennent un diplôme. Ce pourcentage pourrait être amélioré, mais il est tout à fait comparable à ce que l'on connaît ailleurs. Le problème tient au fait qu'il n'y a que 67 élèves sur

100 qui obtiennent le diplôme à la suite d'études effectuées en continu alors que 13 élèves sur 100 abandonnent les études dans un premier temps et n'obtiennent ainsi leur diplôme qu'après un retour à l'éducation des adultes. Il y a manifestement ici un problème d'efficiency. Ce problème est plus grave en formation professionnelle où, malgré les efforts consentis au cours des dernières années, la majorité des élèves sont des adultes, certains ayant poursuivi des études collégiales avant leur retour au secondaire. Selon certains acteurs, les règles actuelles de financement inciteraient les commissions scolaires à privilégier la clientèle adulte.

Au niveau universitaire, pour 100 étudiants inscrits, 71 obtiennent un diplôme, ce qui pourrait être amélioré mais correspond à ce que l'on connaît ailleurs. C'est le réseau collégial qui performe le moins bien avec 66 étudiants qui obtiennent un diplôme sur 100 inscrits. On peut présumer qu'interviennent ici des manques quant à l'encadrement des étudiants (absence de titulaire et de groupe-classe, etc.), particulièrement pour les garçons qui ne présentent pas à cet âge le même degré de maturité que les filles.

► Des formations professionnelles insuffisantes

Plus de 90 % des employeurs qui ont embauché des finissants du DEP et du DEC-technique entre 1996 et 2002 se disent satisfaits ou très satisfaits

des personnes embauchées, et ce, 12 mois après l'embauche. La qualité de la formation reçue ne semble donc pas faire problème. Mais quelque 60 % des mêmes employeurs estiment avoir des difficultés à recruter des personnes ayant les qualifications requises. D'ailleurs, les comparaisons établies par l'OCDE montrent bien que le système d'éducation québécois présente encore aujourd'hui un effectif étudiant relativement faible au secteur professionnel niveau secondaire : en 2001, 26 % d'une classe d'âge obtenait un DEP au Québec comparativement à une moyenne de 44 % dans les États des pays membres de l'OCDE. En revanche, au collégial, il y a maintenant plus d'étudiants dans le secteur technique (83 375 en 2001) que dans le secteur pré-universitaire (74 503 la même année). Plusieurs employeurs notent également les difficultés d'ajustement de la formation aux besoins du marché du travail, particulièrement au secteur technique collégial où toutes les formations doivent se plier aux mêmes contraintes : nombre d'heures, calendrier, etc.

► **Un taux de décrochage particulièrement important chez les garçons**

Si le taux de diplomation global est relativement satisfaisant, il est beaucoup plus bas chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, en 2001, 91 % de celles-ci obtenaient un diplôme secondaire contre 77 % pour les hommes. La non-réussite des garçons est beaucoup plus importante au Québec que dans les autres sociétés comparables. Peut-être la faible valorisation de la formation professionnelle et, plus généralement, la prépondérance dans le milieu scolaire des valeurs jugées traditionnellement féminines ont-elles à voir avec cette situation.

Le taux de décrochage est évidemment influencé par des facteurs de nature socioéconomique. Il passe ainsi de 19,4 % pour les deux déciles les mieux nantis à 36 % pour les deux déciles les

moins bien nantis. On peut également constater des différences significatives entre les régions, depuis Montréal qui dépasse les 36 % jusqu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean qui présente un taux de 12,6 %. Si la situation de Montréal peut s'expliquer, entre autres, par les taux de pauvreté et d'hétérogénéité qui y prévalent – de là l'importance du projet de soutien à l'école montréalaise –, celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendrait au projet de lutte contre le décrochage qui y est conduit solidairement depuis plusieurs années.

► **Le financement des universités**

En cette matière, les avis divergent, certains dénonçant un écart significatif avec les autres provinces que d'autres n'observent pas. Deux particularités québécoises sont par ailleurs unanimement reconnues. La première touche les frais de scolarité qui sont beaucoup plus bas au Québec que dans les autres provinces canadiennes : 1 862 \$ par année contre 4 025 \$ en moyenne ailleurs au Canada. Ce choix de fixer des frais de scolarité universitaire peu élevés a été maintenu depuis 40 ans au Québec par tous les gouvernements au nom de l'accessibilité aux études supérieures. Le même objectif a présidé au choix d'un système d'aide financière aux études beaucoup plus généreux qu'ailleurs au Canada. Soulignons ce que certaines études comparatives tendent à démontrer : alors que des frais de scolarité plus élevés ne constituent pas en soi un obstacle à l'accessibilité, la perspective d'un endettement plus important peut, elle, représenter un tel obstacle pour les plus pauvres. Rappelons enfin, que dans la nouvelle économie du savoir qui est à se mettre en place, les ressources allouées à l'amélioration des compétences et à la recherche doivent être vues moins comme une dépense que comme un investissement nécessaire dans le but de favoriser un meilleur positionnement de l'économie nationale.

AXES DE REFLEXION

On ne peut questionner la gouverne du système d'éducation qui prévaut actuellement sans considérer les défis majeurs auxquels est et sera confronté le Québec en matière de développement économique et régional, de démographie, de finances publiques, d'équité intergénérationnelle et d'intégration so-

ciale. Les éléments de problématique dont on a fait écho antérieurement doivent s'analyser et se résoudre en ayant en tête ces défis. Notre niveau de vie, notre capacité de financer nos services publics et notre aptitude à limiter l'exclusion dépendent de notre développement économique qui tient lui-même pour beaucoup à la croissance de la productivité. Mais comment assurer celle-ci sans une amélioration notable au plan de la lutte au décrochage scolaire et de la diplomation, particulièrement pour ce qui concerne les garçons, sans une stratégie d'excellence au niveau de la formation et de la recherche universitaires et sans une formation continue de qualité?

Dans un contexte où l'économie du savoir constitue une proportion croissante du PIB des pays développés, l'État québécois se doit de déployer, en accord avec l'ensemble des partenaires concernés, des mesures appropriées en matière d'accès au savoir et de formation continue afin que les compétences de la main-d'œuvre québécoise demeurent un atout stratégique sur lequel on puisse compter pour soutenir notre développement. Sans gains de productivité majeurs, le Québec subira pleinement les effets de sa démographie atypique en Amérique du Nord et assistera impuissant à l'érosion de sa cohésion sociale et à la remise en cause de ses services publics. Or des gains de productivité significatifs et durables passent par un renforcement du capital humain. Comment tolérer le décrochage scolaire et la faible diplomation au moment où le nombre de jeunes est en forte décroissance? Dans une situation de rareté, ne faut-il pas tout mettre en œuvre pour éviter l'exclusion de tout citoyen? Les nouvelles conditions qui prévalent en matière de développement économique militent également

en faveur de relations fortes et de stratégies complémentaires entre universités, centres de recherches et entreprises afin de favoriser l'innovation.

Un État stratège devrait revoir ses modes d'intervention à la lumière des défis qu'affronte le Québec et mobiliser les acteurs socioéconomiques autour des actions structurantes à entreprendre. On ne peut plus se contenter d'évaluer notre performance relative en matière d'éducation. Il nous faut prendre en compte les défis qui sont nôtres et tout mettre en œuvre pour maximiser le développement des ressources humaines. À défaut d'y parvenir rapidement, les tendances lourdes observables risquent d'avoir raison du modèle québécois et de remettre en question l'étendue et la profondeur de nos solidarités sur fond de crise des finances publiques et de crise sociale marquée par l'exacerbation des conflits intergénérationnels.

QUESTIONS

- 1- Que pensez-vous des principaux constats exprimés par les interviewés en ce qui concerne le système d'éducation? Partagez-vous l'analyse présentée dans le texte de base?
- 2- Comment voyez-vous l'avenir du système d'éducation québécois dans le nouveau contexte qui émerge? Votre scénario le plus souhaitable? Que devrait faire l'État pour y arriver? Votre scénario le plus inquiétant? Que devrait faire l'État pour que ce scénario ne se produise pas?
- 3- Comment assurer une meilleure performance particulièrement pour ce qui concerne le secteur de la formation professionnelle et le réseau des cégeps? Est-il souhaitable de favoriser l'intégration des services de première ligne visant les familles et une meilleure ouverture de l'école sur son milieu? Comment les assurer? Comment assurer aux universités les ressources financières nécessaires à l'exercice de leur mission dans le contexte d'une économie du savoir?